

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONTELMAR-AGGLOMERATION**

O o O

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération

Adresse postale : Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTELMAR Cedex

Code postal : 26208

Code NUTS : FRK23

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques –
Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de Montélimar-Agglomération ou son
représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar-agglo.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar-agglo.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Nettoyage des locaux du palais des congrès

Affaire n° 2026S0002

II.1.2) Code CPV principal

90910000-9

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte :

Le présent marché concerne les prestations de services de nettoyage des locaux et vitres du Palais des Congrès de la Communauté d'Agglomération de Montélimar–Agglomération.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

100 000,00 €

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

Nettoyage des locaux du palais des congrès

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

90910000-9

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Commune de Montélimar

II.2.4) Description des prestations :

Le présent marché concerne les prestations de services de nettoyage des locaux et vitres du Palais des Congrès de la Communauté d'Agglomération de Montélimar–Agglomération.

II.2.5) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

Critère de qualité : Valeur Technique - Coef : 2,5

Critère de qualité : Prix – Coef : 2

Critère de qualité : Développement durable – Coef : 0,50

II.2.11) Information sur les options

Option : NON

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication : Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au BOAMP du 6 février 2026 et inséré sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Montélimar-Agglomération le 6 février 2026.

Un avis rectificatif a été publié au BOAMP du 25 février 2026 et inséré sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Montélimar-Agglomération le 25 février 2026.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° S260044

LOT N°

INTITULÉ : Nettoyage des locaux du palais des congrès

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 15 juillet 2026

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 4

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 4

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : HEXA NET

Adresse postale : 151 Avenue des Aigalades

Localité/Ville : MARSEILLE

Code postal : 13015

Pays : France

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 100 000,00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : OUI

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Type de procédure : Procédure adaptée conformément aux dispositions des articles des articles L.2123-1°, R. 2123-1-1°, R. 2131-12-2°, R. 2162-2 al 2 et suivants du Code de la commande publique (C.C.P.).

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse est mentionnée au présent avis et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

Valeur totale finale du marché : le montant indiqué correspond au montant maximum H.T. sur la durée de l'accord-cadre soit quatre (4) ans :

L'accord-cadre s'exécutera à bons de commande, pour des montants susceptibles de varier dans les limites globales de :

- 20 000.00 € HT minimum
- 100 000.00 € HT maximum

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04.76.42.90.16.
Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 15 juillet 2026

Le Président,